



Montréal, le 30 janvier 2015

Par courriel

À : Toutes les entités visées

Objet : Partage de l'information contenue dans la liste des personnes-ressources entre la Régie de l'énergie et le Coordonnateur de la fiabilité au Québec

Madame, Monsieur,

Dans sa correspondance du 5 décembre 2014, la Régie de l'énergie (la Régie) demandait aux entités visées les noms des personnes responsables de l'administration du programme de surveillance des normes de fiabilité et avec lesquelles elle pourrait communiquer.

À la suite de la réception des réponses des entités, une liste a été établie et l'information contenue dans celle-ci sera utilisée par la Régie aux fins de l'administration du Programme de surveillance de la conformité et d'application des normes de fiabilité du Québec (PSCAQ).

La section 9 du PSCAQ, sous-section « Traitement et modification de désignation de l'information », précise :

« S'il est nécessaire de partager l'information d'une entité visée avec une autre entité visée, le coordonnateur de la fiabilité par exemple, la Régie demandera des commentaires au sujet de cette divulgation auprès de l'entité visée dont les données seraient divulguées, (...) ».

Par la présente, la Régie vous demande vos commentaires en ce qui a trait au partage, avec le Coordonnateur de la fiabilité au Québec (CF) – la Direction Contrôle des mouvements d'énergie d'Hydro Québec TransÉnergie (HQCMÉ), de l'information contenue dans la liste des personnes-ressources. En effet, la Régie compte partager cette liste qu'elle a établie, ainsi que les éventuelles mises à jour de cette-ci. Ces partages éviteront de communications redondantes de la part du CF aux entités visées pour mettre à jour des informations déjà mises à jour par la Régie.

Veillez envoyer vos commentaires à l'adresse électronique suivante : secretariat-PSCAQ@regie-energie.qc.ca au plus tard le **6 février 2015 à 16h**.

Veillez prendre note qu'en l'absence de commentaire de votre part, la Régie partagera les coordonnées de vos personnes-ressources avec le CF, ainsi que les éventuelles mises à jour.

Pour toute information, il est possible de communiquer avec la Régie par téléphone, par télécopieur ou par courrier électronique :

Le Secrétaire

Régie de l'énergie

800, rue du Square Victoria, bureau 2.55

Montréal (Québec) H4Z 1A2

Téléphone : 514 873-2452 ou sans frais 1 888-873-2452

Télécopieur : 514 873-2070

Courriel : secretariat-PSCAQ@regie-energie.qc.ca

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.



Véronique Dubois, avocate
Secrétaire de la Régie de l'énergie

VD/ml